# الجمه ورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة التكوين والتعليم المهنيين

Ministère de la Formation et de l'enseignement Professionnels

Institut National de la



المعهد الوطني للتكوين المهني

**Formation Professionnelle** 

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

# Marin pêcheur

**CODE** : **PEC**0701

Comité d'homologation Visa N° PEC 01/05/06

**CAP** 

Niveau II

2006

#### INTRODUCTION

Ce présent référentiel des activités professionnelles répond à une spécialité nouvelle dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels intitulée « le marin pêcheur ».

L'objet de cette analyse des tâches du marin pêcheur s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du programme de formation selon l'approche par compétences.

La collecte de l'information s'est faite auprès d'une population de pêcheurs (une vingtaine de personnes) dont le niveau de qualification varie du matelot (niveau scolaire réduit) au marin pêcheur, lieutenant de pêche, patron de pêche et capitaine de pêche, dont on y trouve aussi bien des praticiens que des théoriciens.

Un complément d'informations a été inspiré d'une observation d'un film montrant un marin pêcheur en exercice, de documents techniques et aussi d'une recherche sur internet.

Les informations recueillies auprès des opérateurs, ayant dûment remplie le questionnaire d'entretien, convergent à quelques rares exceptions, ce qui nous a permis de déterminer clairement les tâches du marin pêcheur.

En effet, le monde marin est riche par la diversité des métiers qu'il peut engendrer, c'est un domaine pratiquement vierge dans notre pays surtout sur le plan formation professionnelle et d'autant plus qu'il incite l'intérêt de nombreux investisseurs dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture.

Par conséquent, l'élaboration de programmes de formation appropriés à ce domaine, et selon l'approche par compétence, s'impose.

#### DONNEES GENERALES SUR LA PROFESSION

#### 1/ Présentation de la profession

#### 1.1/ Dénomination de la profession

#### Marin pêcheur

#### 1.2/ Définition de la profession

Le marin pêcheur est un ouvrier qualifié embarqué à bord d'un bateau de pêche pour exécuter, avec rigueur sur les ponts des navires de pêche, toutes les opérations liées à la pêche, à la sécurité et à l'hygiène à bord des bateaux de pêche.

Le marin pêcheur réalise ses tâches sous les ordres du responsable de pêche (le patron ou le capitaine de pêche) appelé communément « RAIS ».

#### 2/ Conditions de travail

- Travail en milieu naturel (en mer) soumis à des bruits provenant du moteur du bateau de pêche, et à des vibrations du bateau qui tangue sur la surface de l'eau.
- L'exercice du métier se fait soit à la lumière naturelle soit la nuit sous lumière artificielle.
- A cause des variations sensibles de température et d'humidité, le marin pêcheur est sujet à des maladies graves de la peau dues au soleil et à des complications pulmonaire à cause des baisses de températures et des élévations d'humidité.
- Le marin pêcheur est exposé à des accidents de travail provoqués à bord du bateau de pêche par des déplacements de matériels lourds.
- Le marin pêcheur travail en équipe.

#### 3/ Exigences de la profession

- Bon état physique et moral.
- Exempt de toute maladie chronique.

#### 4/ Responsabilités de l'opérateur

L'opérateur a une responsabilité sur :

- Le matériel et équipement utilisés à bord du bateau de pêche
- La qualité de ses activités.
- La qualité des produits de la pêche.
- Sa sécurité et celle du matériel utilisé.

#### 5/ Possibilités de promotion

Le marin pêcheur peut accéder à des postes supérieurs par expérience professionnelle complétée par des cycles de formation spécifiques selon la réglementation en vigueur.

#### 6/ Formation

- Condition d'admission : le niveau de 9<sup>ème</sup> année fondamentale plus un examen de sélection
- Durée de la formation : 12 mois plus 06 semaines de stage pratique
- Diplôme : certificat d'aptitude professionnelle CAP du marin pêcheur.

#### IDENTIFICATION DES POSTES DE TRAVAIL

POSTE	TACHES
Marin pêcheur	1/ Participer à la conduite du navire de pêche.
	2/ Participer à toutes les manœuvres de pêche.
	3/ Assurer le traitement des captures.
	4/ Assurer la maintenance à bord.

#### **IDENTIFICATION DES TACHES ET DES OPERATIONS**

TACHES	OPERATIONS
1/ Participer à la conduite du navire de pêche.	1.1/ Réaliser le quart à la passerelle. 1.2/ Participer aux manœuvres à la mer et au port. 1.3/ Assurer la manœuvre d'une embarcation.
2/ Participer à toutes les manœuvres de pêche	2.1/ Préparer l'engin de pêche. 2.2/ Participer à la mise en œuvre de l'engin de pêche. 2.3/ Récupérer les captures.
3/ Assurer le traitement des captures.	<ul> <li>3.1/ Trier le poisson</li> <li>3.2/ Préparer le poisson.</li> <li>3.3/ Conditionner les produits de la pêche.</li> <li>3.4/ Conserver les captures.</li> <li>3.5/ Assurer le stockage.</li> </ul>
4/ Assurer la maintenance à bord.	<ul> <li>4.1/ Entretenir les engins de pêche.</li> <li>4.2/ Réparer les engins de pêche.</li> <li>4.3/ Assurer l'entretien général du navire de pêche</li> </ul>

#### **DESCRIPTION DES TACHES**

Tâche 1: Participer à la conduite du navire de pêche.

Opérations	Conditions de réalisation	Critères de performance
1/ Réaliser le quart à la passerelle.	<ul><li>Navire de pêche.</li><li>Embarcation de pêche.</li></ul>	Une exécution correcte des ordres du capitaine de
2/ Participer aux manœuvres à la mer et au port.		pêche.  • Manœuvre rigoureuse et conforme aux règles d'une embarcation de pêche.
3/ Assurer la manœuvre d'une embarcation.		

Tâche 2 : Participer à toutes les manœuvres de pêche.

Opérations	Conditions de réalisation	Critères de performance
1/ Préparer l'engin de pêche.	<ul> <li>Engin de pêche : chaluts, filets tournants, filets droits, pièges, palangres etc.</li> <li>Câble d'acier</li> <li>Treuil</li> <li>Power block (poulie)</li> </ul>	Respect de la technique de pêche utilisée.
2/ Participer à la mise en œuvre de l'engin de pêche.		
3/ Récupérer les captures.	<ul> <li>Instruction du capitaine de bord</li> </ul>	

**Tâche 3 :** Assurer le traitement des captures.

Opérations	Conditions de réalisation	Critères de performance
1/ Trier le poisson.  2/ Préparer le poisson.	<ul> <li>Reconnaissance des espèces capturées.</li> <li>Couteau.</li> <li>L'eau propre.</li> <li>Casiers en bois.</li> <li>Glace.</li> </ul>	<ul> <li>Une correcte identification des espèces capturées.</li> <li>Conditionnement et conservation conformes aux règles d'hygiène</li> </ul>
3/ Conditionner les produits de la pêche.	• Cale.	alimentaire.  • Un bon stockage.
4/ Conserver les captures.		
5/ Assurer le stockage.		

**Tâche 4 :** Assurer la maintenance à bord.

Opérations	Conditions de réalisation	Critères de performance
<ul><li>1/ Assurer</li><li>l'entretien des engins de pêche.</li><li>2/ Pratiquer le ramendage des filets</li></ul>	• Engin de pêche : chaluts, filets tournants, filets droits, pièges, palangres etc.	• Entretien correct et régulier des engins de pêche.
de pêche.	<ul> <li>Fils.</li> <li>Aiguilles.</li> <li>Couteaux.</li> <li>Cordes.</li> <li>Flotteurs.</li> </ul>	<ul> <li>Respect des procédures de ramendage approprié au</li> </ul>
3/ Assurer l'entretien général du navire de pêche.	<ul><li>Pinceaux.</li><li>Peinture.</li></ul>	type de déchirure.  • Préserver de façon rigoureuse l'hygiène à bord.

## ANALYSE DES RISQUES PROFESSIONNELS

Source de danger	Effets sur la santé	Moyens de prévention
<ul> <li>Déplacement d'objets lourds</li> </ul>	• Accidents de travail	• Tenue sécuritaire (bottes, gangs)
<ul> <li>Manipulation de certaines espèces marines</li> </ul>	• Certaines espèces marines venimeuses	• Etre vigilant
Mauvais temps	• Les dangers de la mer (abordage, naufrage, noyade)	• Annuler la sortie en mer; présence à bord du bateau de pêche de gilets de sauvetage, bouées, moyens de communication
Variations sensibles de température et d'humidité	Maladies     dermatologiq     ue,     pulmonaire     et     rhumatisme	Contrôle médical régulier

## **EQUIPEMENTS ET MATERIAUX UTILISES**

Tâches	Moyens matériels
1/ Participer à la conduite du navire de pêche.	<ul><li>Navire de pêche.</li><li>Embarcation de pêche.</li></ul>
2/ Participer à toutes les manœuvres de pêche.	<ul> <li>Engin de pêche : chaluts, filets tournants, filets droits, pièges, palangres etc.</li> <li>Câble d'acier</li> <li>Treuil</li> <li>Power block (poulie)</li> </ul>
3/ Assurer le traitement des captures.	<ul> <li>Clés de détermination des espèces commercialisées</li> <li>Couteaux</li> <li>Casiers en bois</li> <li>Glace</li> <li>Cale</li> </ul>
4/ Assurer la maintenance à bord.	<ul> <li>Engin de pêche : chaluts, filets tournants, filets droits, pièges, palangres etc.</li> <li>Fils.</li> <li>Aiguilles.</li> <li>Couteaux.</li> <li>Cordes.</li> <li>Flotteurs.</li> <li>Peinture.</li> </ul>

#### **CONNAISSANCES COMPLEMENTAIRES**

Discipline, domaine	Limite des connaissances exigées
Hygiène et secourisme.	1/ Hygiène alimentaire 2/ Nettoyage des produits de la pêche 3/ Hygiène du matériel et des locaux à bord. 4/Stérilisation et conservation de l'eau potable à bord. 5/ Boite de secours et coffre à médicaments des navires de pêche 6/ Blessures les plus fréquentes. 7/ Premiers soins donnés à un malade ou un blesser 8/ Différents remèdes aux piqûres de certaines espèces de poissons. 9/ Soins donnés à un noyé.
Météorologie.	<ul> <li>1/ L'atmosphère.</li> <li>2/ La température.</li> <li>3/ La pression.</li> <li>4/ Le vent.</li> <li>5/ Les précipitations.</li> <li>6/ Les nuages.</li> <li>7/ La météorologie pratique.</li> <li>7.1/ Observations météorologiques de surface.</li> <li>7.2/ Lecture des cartes météorologiques.</li> </ul>
Règlement et signaux	<ul> <li>1/ Législation des pêches.</li> <li>2/ Régime disciplinaire et pénal.</li> <li>3/ Réglementation pour prévenir les abordages en mer.</li> <li>4/ Signalisations portuaires.</li> <li>5/ Signalisations sonores et lumineuses.</li> </ul>

Notion machine.	<ul> <li>1/ Calcul de l'autonomie en carburant.</li> <li>2/ Notions sur le fonctionnement du moteur diesel.</li> <li>3/ Les incidents de fonctionnement les plus fréquents.</li> </ul>
Navire sécurité.	<ol> <li>Réglementation de sécurité des navires.</li> <li>Incendie : causes, prévention et lutte.</li> <li>Les voies d'eau : causes, moyens d'obturation, prévention et lutte.</li> <li>Sauvetage : moyens de sauvetage, manœuvres à effectuer, techniques de survie et procédure d'urgence.</li> </ol>
Océanographie générale.	1/ Caractéristiques physico-chimiques de l'eau de mer. 2/ Le relief sous-marin. 3/ Océanographie biologique : les grands groupes des espèces marines, reconnaissance des espèces commercialisées, la manutention des produits de la pêche.
Technique d'expression et de communication	<ul> <li>1/ L'étude de textes liés à la spécialité.</li> <li>2/ Le message à caractère professionnel.</li> <li>3/ Préparer des exposés.</li> <li>4/ Etablir un compte rendu, un rapport, un procès verbal.</li> <li>5/ Le processus de communication.</li> <li>6/ Les obstacles à la communication.</li> </ul>

#### SUGGESTIONS QUANT A LA FORMATION

L'ensemble des spécialités de la branche pêche et surtout la spécialité « marin pêcheur », en plus du matériel et équipement cités antérieurement, nécessite la disponibilité totale d'un bateau de pêche conçu spécialement pour la formation qu'on appelle généralement « navire école ».

Un bateau de pêche est très onéreux, pour cela il faut se pencher aux conventions signées avec le ministère de la pêche et des ressources halieutiques et aux relations de ce dernier avec les organismes et associations internationaux pour une éventuelle acquisition de navire école, sinon dispenser cette formation en mode apprentissage, c'est une possibilité idéale pour que le marin pêcheur puisse acquérir les compétences requises.

En outre, il faut spécialiser un établissement pour les formations de la branche « pêche », l'établissement doit être prés des côtes et à proximité d'un port de pêche (Alger, Cherchell, Bousmail, Bouharoun, Jijel, Skikda, Annaba, El-taref, Oran, Béni-saf....).

Il faut prévoir une convention avec le ministère des transports pour la délivrance des fascicules de pêche aux stagiaires pour qu'ils puissent être embarqués à bord de bateaux de pêche durant la période de formation.